

heures difficiles. Il ne demande ni un salaire fixe, ni les aises de la vie; il partage la pauvreté du colon et dit à son évêque comme les apôtres: "Pourvu que j'aie la nourriture et le vêtement, je suis satisfait. *His contenti sumus.*" Voilà le portrait de nos curés fondateurs de paroisses, séculiers ou réguliers, car dans ce pays tous les prêtres ont dû et doivent encore être également apôtres. Voilà le portrait de votre regretté curé, chers paroissiens de Ste-Anne. Il s'est dépensé pour vous sans s'épargner jamais. Il n'a ménagé ni son temps ni ses forces pour entendre les confessions, visiter les malades, consoler les affligés et secourir les pauvres. Il vous a prêché la vérité avec un soin jaloux de se conformer toujours non seulement au pur enseignement de l'Eglise, mais aussi aux directions des Souverains Pontifes, défenseurs intrépides de la vérité contre les erreurs modernes.

Il est dit du saint diacre Etienne qu'il avait au cœur une double charité: Charité pour Dieu qui lui faisait dire la vérité aux Juifs et leur adresser de justes reproches. Charité pour le prochain, qui le faisait prier pour ses persécuteurs alors qu'il succombait sous leurs coups. Votre excellent curé a eu cette double charité. Il vous a donné l'exemple de la vertu la plus irréprochable. *Quis ex vobis arguet me de peccato?* Nommez donc une faute publique dont vous puissiez l'accuser. Il peut présenter au tribunal de Jésus-Christ le vêtement sans tache de son sacerdoce et la chasuble qui l'enveloppe est le symbole de sa grande charité pour tous. Il pouvait bien vous dire comme l'apôtre: *Quis infirmatur in vobis et ego non infirmor?* Son cœur comme sa main s'ouvrait facilement sous le tressaillement de sa charité inépuisable.

Il a donné une grande preuve de son amour pour la maison de Dieu et de sa dévotion à la bonne sainte Anne, ainsi que de sa générosité, en bâtissant en 1898, au plus fort de nos luttes scolaires et au milieu d'angoissantes inquiétudes pour l'avenir, cette superbe église, vraie basilique de pèlerinage, qui est la gloire de votre paroisse et une source de bénédictions pour tout le pays. Il a pensé à sa chère église dans son testament. Je dois vous rendre ici, mes bien chers Frères, le témoignage public que vous avez secondé de votre mieux les efforts et le zèle si ardent et si désintéressé de votre digne et pieux curé.

Le regretté défunt a aimé tous ceux qui lui étaient confiés, il s'est dépensé pour tous, mais il a eu une double prédilection que personne ne lui reprochera: Il a aimé tout particulièrement les enfants et les gens du pays. Il a assuré d'abord aux enfants une éducation de choix par la fondation d'un couvent de bonnes Sœurs Grises, auxquelles la paroisse doit une reconnaissance éternelle, et il a ensuite préparé l'établissement d'une maison de Frères enseignants, les Petits Frères de Marie. Il a toujours témoigné une estime toute particulière aux admirables Sœurs Grises de Montréal, les premières à la peine en ce pays